

PORTANT COMPOSITION DES JURYS DU DIPLOME D'UNIVERSITE MAGISTERE MATHÉMATIQUES

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu l'article L613-2 modifié du Code de l'Éducation,

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA);

Vu les statuts de l'UCA ;

ARRETÉ

Article 1

La composition des jurys d'examen DU DIPLOME D'UNIVERSITE MAGISTERE MATHÉMATIQUES comme suit :

Magistère Mathématiques - 1ère année

Membres du jury

Eric GAUDRON, Président, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 1E CL.

Thomas GILETTI, Vice-président, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Semestre 1

Francesco CAMPAGNA, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Thomas GOBET, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Semestre 2

Francesco CAMPAGNA, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Thomas GOBET, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Magistère Mathématiques - 2ème année

Membres du jury

Eric GAUDRON, Président, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 1E CL.

Thomas GILETTI, Vice-président, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Semestre 1

Francesco CAMPAGNA, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Thomas GOBET, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Semestre 2

Francesco CAMPAGNA, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Thomas GOBET, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Magistère Mathématiques - 3ème année

Membres du jury

Eric GAUDRON, Président, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 1E CL.

Thomas GILETTI, Vice-président, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Semestre 1

Francesco CAMPAGNA, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Thomas GOBET, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Semestre 2

Francesco CAMPAGNA, MAITRE DE CONFERENCES CL. NORMALE

Thomas GOBET, PROFESSEUR DES UNIVERSITES 2E CL.

Article 2

Le Directeur Général de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand,

Le Président de l'Université Clermont
Auvergne
Mathias BERNARD



Le 14 novembre 2025